



Carte d'identité de la réserve naturelle

Commune – Propriétaires	Chancy – Etat de Genève.
Localisation	Située à l'extrémité ouest du canton, dans les Bois de Chancy.
Surface	16 hectares de forêt traversée par le ruisseau du Longet.
Accueil des visiteurs	Les visiteurs peuvent découvrir les richesses de la réserve grâce aux sentiers qui la parcourent; une passerelle permet de traverser le cours d'eau en toute sécurité.
Milieux d'intérêt	Forêt sans interventions humaines.
Pour les curieux de nature	Lucane, salamandre tachetée, bécasse, coucou gris, mésange nonnette, murin de Bechstein, cerf, houx, parisette à quatre feuilles, alisier torminal, prêle d'hiver, chêne.
Pour les plus naturalistes	Azuré des coronilles, conocéphale gracieux, pic épeichette, limodore à feuilles avortées, sucepin.
Date de la première mise sous protection	Réserve biologique forestière en 1982 (concernait près de 20 ha).

Accueil des visiteurs

Bienvenue dans la réserve naturelle du Vallon du Longet! Ce beau vallon forestier, situé dans le massif des Bois de Chancy, est localisé à l'extrémité sud-ouest du canton.

Vous pouvez découvrir les richesses naturelles de ce site depuis les différents cheminements balisés qui le parcourent – dont un chemin de randonnée pédestre équipé d'une passerelle suspendue – ou explorer ce milieu sauvage hors des sentiers battus.

L'accès à la réserve depuis l'arrêt de bus de Chancy-Douane se fait en 15 minutes à pied. Des parkings sont à disposition le long de la

Route de Valleiry et au bout de la Route de Vers-Vaux. Après avoir découvert la réserve du Vallon du Longet, vous pourrez remonter à l'est en direction du Bois des Bouchets et parcourir sa pinède aux accents méditerranéens.



Afin de respecter la flore sensible du site, merci de ne pas y cueillir de plantes. Les amateurs de champignons peuvent toutefois s'adonner à ce type de cueillette, dans la limite des quantités journalières autorisées.

Les chiens tenus en laisse peuvent vous accompagner en demeurant sur le chemin de randonnée qui traverse la réserve.



Une passerelle en bois permet de traverser le ruisseau.



Plusieurs sentiers sillonnent la réserve.

Historique du site

La topographie du vallon, très encaissé, et son instabilité ont fortement limité son accès. Il a alors largement échappé aux interventions forestières, évitant ainsi le sort des secteurs voisins qui ont

longtemps été surexploités (bois de chauffage, pour la construction, etc.). Une courte phase d'exploitation a toutefois eu lieu durant la seconde guerre mondiale.

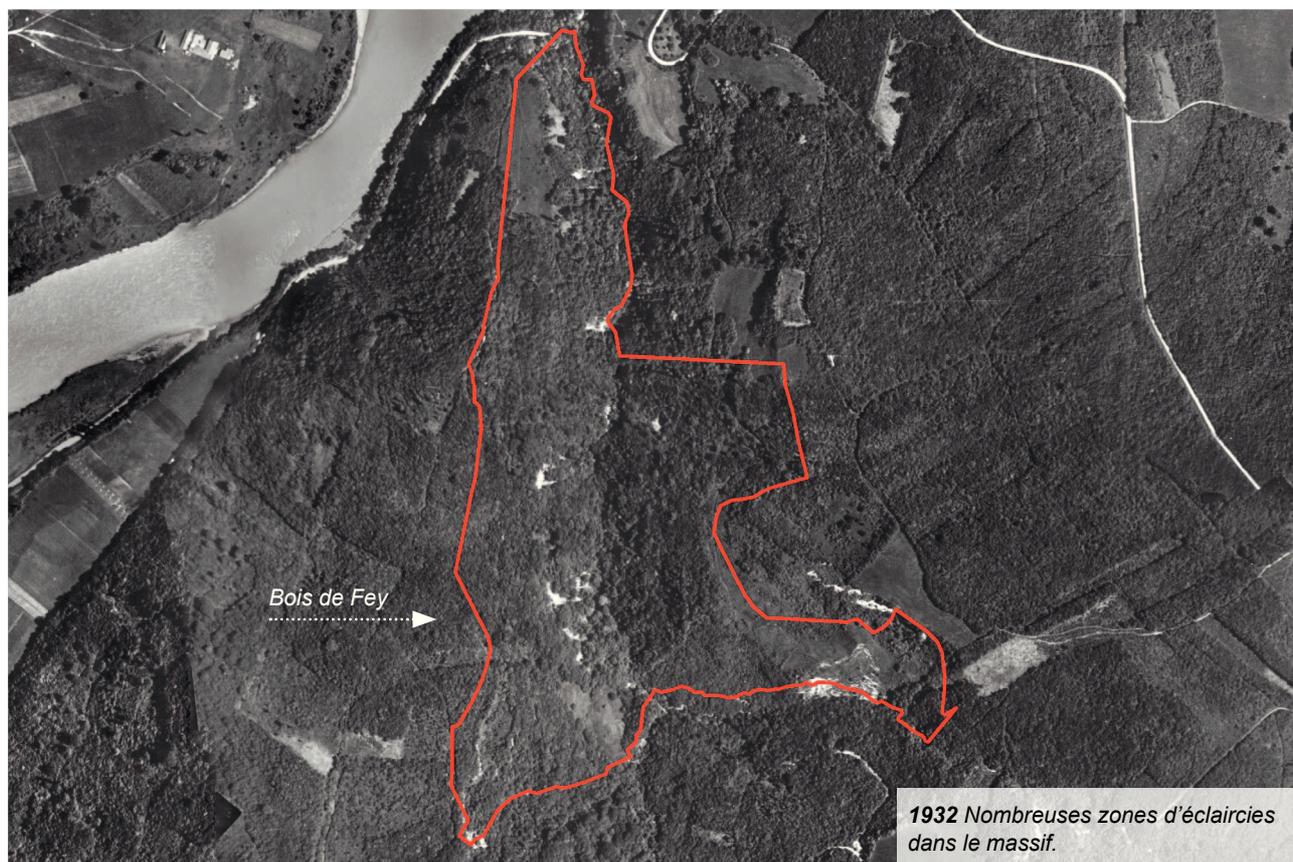
Des vestiges romains en pleine forêt

La réserve naturelle est située à l'est d'une tuilerie datant de l'époque romaine, dégagée pour la première fois en 1918. Les traces dues à cette activité dans les Bois de Fey sont encore visibles : hormis la présence des ruines du four à tuiles, l'impact de l'utilisation des arbres alentours en tant que combustible peut facilement se deviner. Une fouille plus approfondie du four a été menée sur le site en 2009, durant des travaux forestiers.



La tour d'observation du Bois des Crevasses en 1983, aujourd'hui démontée.

Cartes historiques

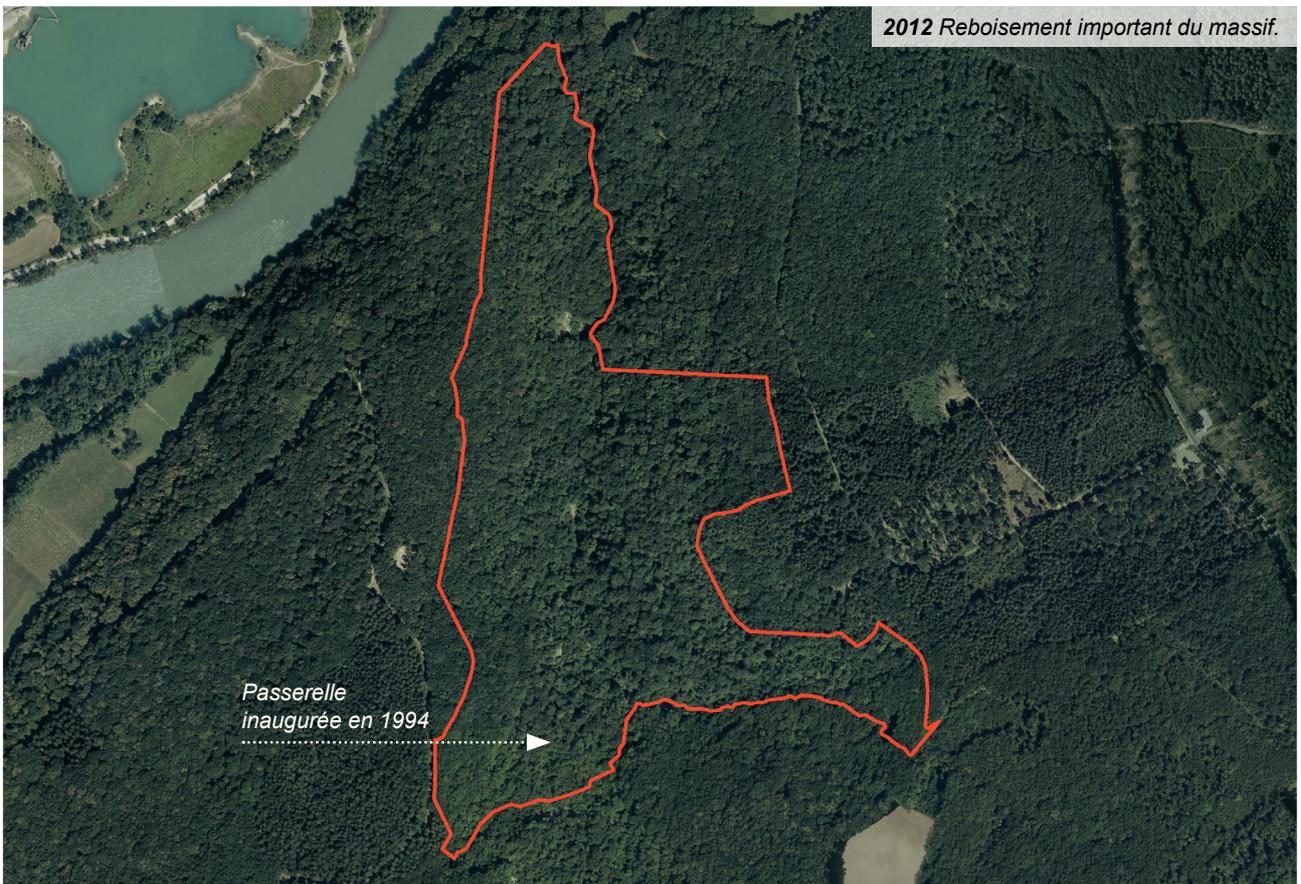
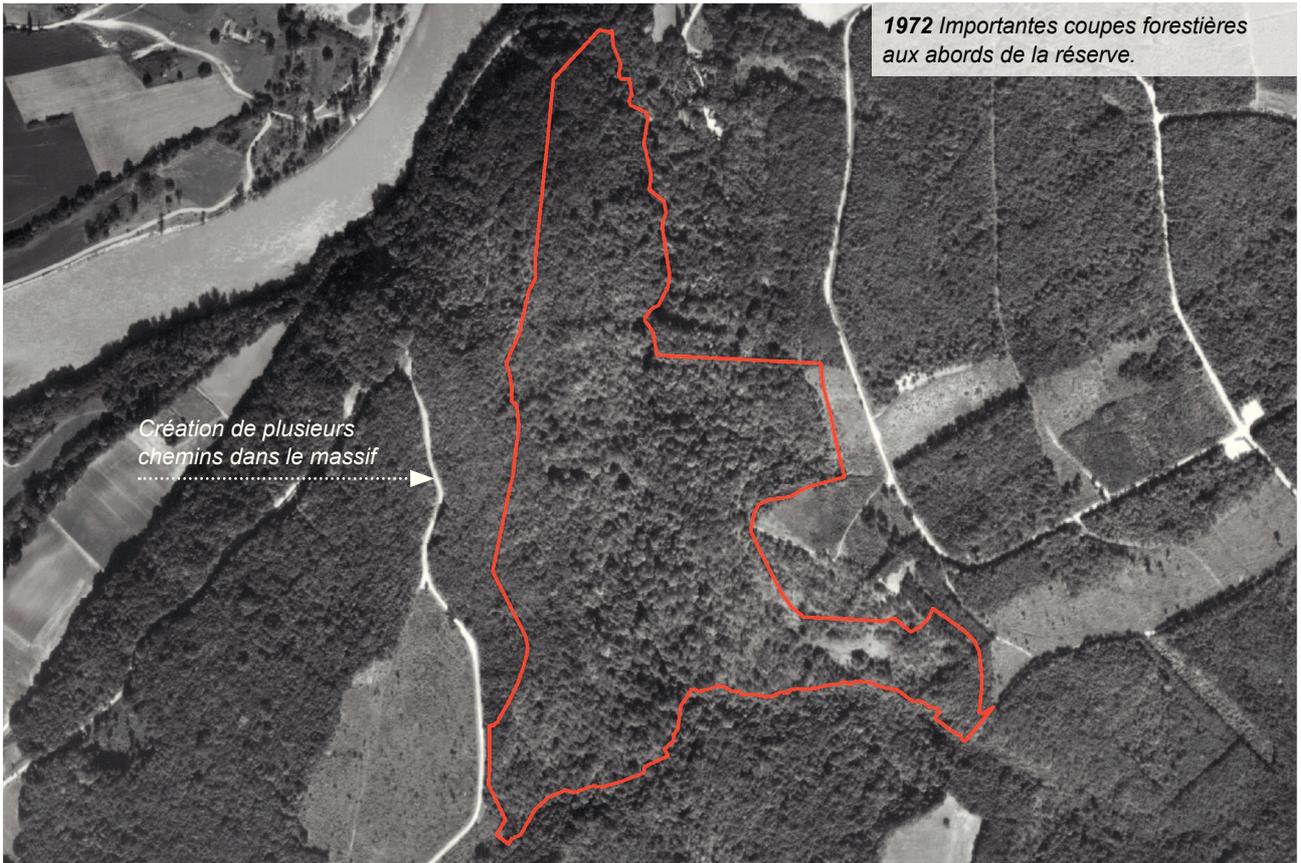


1932 Nombreuses zones d'éclaircies dans le massif.

— Périètre de la réserve naturelle

0 75 150 300 Mètres

Cartes historiques



— Périphère de la réserve naturelle

0 75 150 300 Mètres

Pour les curieux de nature

Zone de pinède éclaircie.



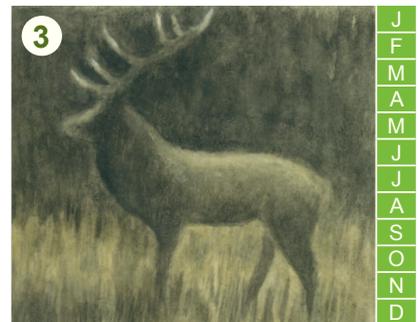
Mésange nonnette

J
F
M
A
M
J
J
A
S
O
N
D



Prêle d'hiver

J
F
M
A
M
J
J
A
S
O
N
D



Cerf élaphe

J
F
M
A
M
J
J
A
S
O
N
D



Coucou gris

J
F
M
A
M
J
J
A
S
O
N
D



Parisette à quatre feuilles

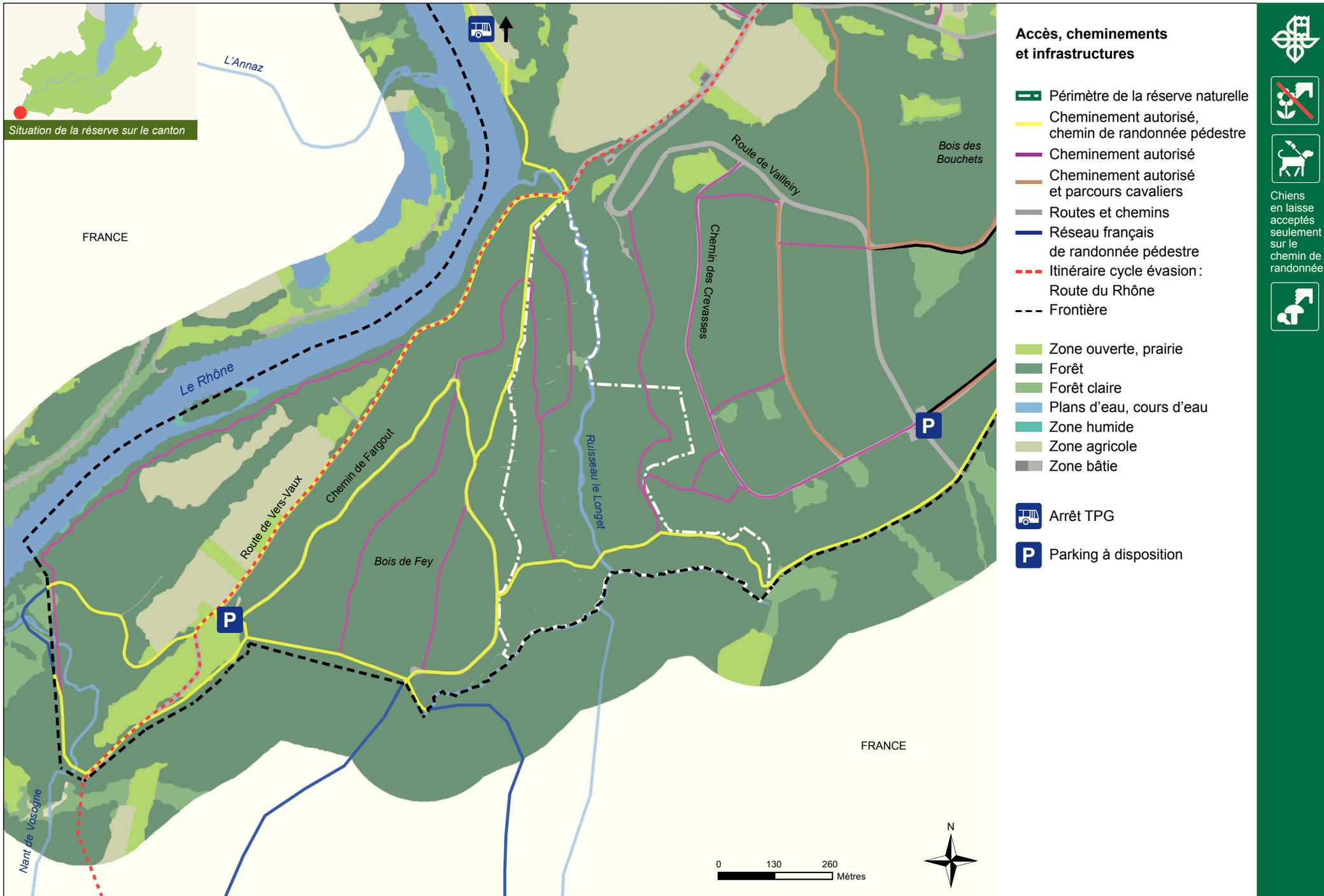
J
F
M
A
M
J
J
A
S
O
N
D



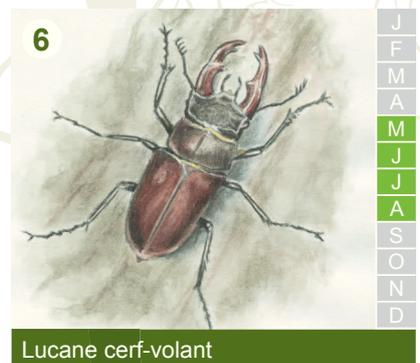
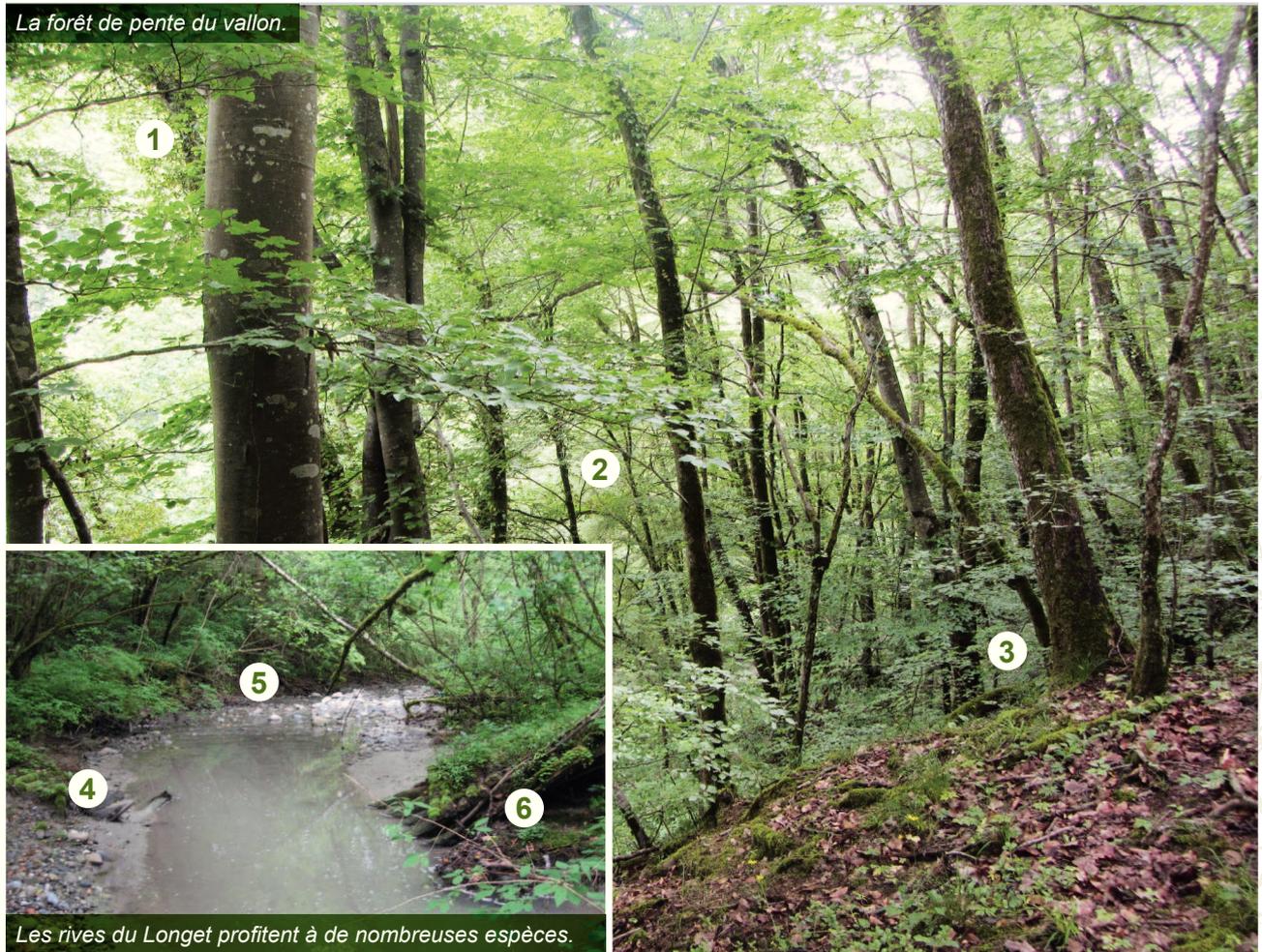
Bécasse des bois

J
F
M
A
M
J
J
A
S
O
N
D

Illustrations : P. Baumgart/Etat de Genève



Pour les curieux de nature



Illustrations : P. Baumgart/Etat de Genève

Pour en savoir plus...

La réserve naturelle du Vallon du Longet est remarquable par la valeur de son peuplement forestier, libre de toute intervention. Il est composé essentiellement de frênes, dans les secteurs les plus humides, de charmes et de chênes, essences caractéristiques du canton.

Si les arbres donnent son identité à la réserve, les plantes à fleurs présentes dans le sous-bois sont aussi d'un grand intérêt : ainsi, le limodore à feuilles avortées (*Limodorum abortivum*), le sucepin (*Monotropa hypopitys*), l'orchis mâle (*Orchis mascula*) ou encore la petite scorsonère (*Scorzonera humilis*) tirent parti des milieux qui leur sont favorables.

Plusieurs espèces de mousses rares, voire uniques à Genève, se retrouvent dans le vallon, comme *Cololejeunea calcarea* et *Plagiopus oederianus* par exemple.

Le Longet n'est pas un cours d'eau peuplé par des poissons, mais il permet à d'autres petits animaux, comme la salamandre tachetée, de se reproduire. De très nombreuses larves de cet amphibien se développent ainsi dans les zones calmes du ruisseau. Le martin-pêcheur peut être également vu en train de survoler ses rives.

Le vallon, dont plusieurs secteurs restent difficiles d'accès, offre aux espèces les plus sensibles au



Le frêne commun (*Fraxinus excelsior*).

dérangement un lieu de repos et de tranquillité idéal. Les grands mammifères, comme le cerf ou le sanglier, trouvent refuge dans la végétation dense de cette réserve, en lien direct avec le site français de l'Etournal grâce à la présence de corridors biologiques.

Les oiseaux inféodés au milieu forestier, comme le pic-épeichette, et la chouette hulotte, ainsi que certaines chauves-souris, trouvent dans ce massif des arbres et des cavités où nicher et s'abriter.



Les couleurs vives de la salamandre mettent en garde ses prédateurs potentiels.

Malhabile... mais pas sans défense !

La salamandre tachetée (*Salamandra atra*) vit et s'accouple en milieu terrestre, contrairement aux autres amphibiens de nos régions. Seules les larves déjà bien formées sont déposées dans l'eau par la femelle.

Espèce caractéristique des milieux forestiers, sa démarche est lente et maladroite. Pourtant, elle recèle divers moyens de défense inattendus : elle peut régénérer rapidement des parties de son corps et ses taches jaunes, spécifiques à chaque individu, signalent sa toxicité. Elle sécrète en effet sur sa peau une neurotoxine appelée samandarine, dont la concentration peut augmenter en situation de danger !

Mesures de gestion et de restauration

La gestion de la réserve naturelle du Vallon du Longet est définie dans le plan de gestion de la Laire – Vers-Vaux (2009). L'intégralité de la réserve est laissée libre de toute intervention humaine: on parle de « réserve naturelle forestière ». L'évolution naturelle du vallon permet de conserver des éléments forestiers qui sont devenus rares dans le canton, alors qu'ils sont très importants pour la biodiversité.



J. Gilliéron

La barbastelle utilise le vallon pour chasser et se déplacer.

Législation et protections

La Confédération, au travers de la loi sur la protection de la nature (LPN, 1966), inventorie les objets d'importance nationale, qu'il s'agisse de biotopes ou de paysages rares ou particuliers. Les Cantons sont ensuite responsables de leur protection de leur surveillance. A Genève, les textes de référence sont la loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites (LPMNS, 1976) et son règlement d'application

(RPPMF, 2007). Lorsque la réserve se trouve en forêt, les lois sur les forêts (LFo, 1991 et LForêt, 1999) s'appliquent également, venant ainsi confirmer le statut de réserve forestière décrété en 1982. La loi genevoise exige que les réserves naturelles, approuvées par arrêtés du Conseil d'Etat, bénéficient d'un plan de gestion. Celui-ci définit la gestion des milieux et les droits et usages du public.

Protections fédérales et internationales

Inventaire des réserves d'oiseaux d'eau et de migrateurs d'importance internationale et nationale (OROEM, 922.32)	depuis 1991, révisions en 2001 et 2009 (n° 9)
Site du réseau émeraude (Convention de Berne)	depuis 2009 (n° 26)

Protections cantonales

Réserve naturelle (RPPMF, L4 05.11) et réserve forestière (LForêt, M 5 10)	depuis 2012
Protection générale des rives du Rhône (LPRRhône, L 4 13)	depuis 1989
Sites prioritaires pour la conservation des plantes vasculaires (RPPMF, L4 05.11)	depuis 2011 (n° 108 et 485)

Sur les traces des tanneurs

L'écorce des chênes a longtemps fourni le tanin nécessaire à la transformation des peaux en cuir. Le bois de chêne était alors transporté en quantité sur des charrettes tractées par des bœufs ou des chevaux.

Passage après passage, les chemins forestiers se creusaient sous le poids des chars et aujourd'hui encore les chemins creux qui sillonnent les Bois de Chancy conservent le souvenir de cette époque.



Le bolet, de la même famille que le cèpe.

La bonne cueillette des champignons

La cueillette des champignons ajoute un plaisir gourmand au charme d'une promenade en forêt. Cette activité cependant ne s'improvise pas :

- A Genève, il est permis de récolter jusqu'à 2 kilos de champignons par jour et par personne.
- Laissez le sol intact lorsque vous détachez le champignon : en le « dévissant », vous préserverez sa partie souterraine qui garantit vos prochaines récoltes.
- Evitez de cueillir les exemplaires trop jeunes ou trop avancés : peu intéressants dans les assiettes, ils sont bien utiles à la nature.
- Ne détruisez pas les champignons non comestibles.
- Conservez votre récolte dans un panier, jamais dans un sac en plastique où les champignons pourraient fermenter et devenir impropre à la consommation.
- Pour éviter tout risque d'intoxication, n'hésitez pas à soumettre votre récolte à un contrôleur officiel.

Beaucoup de bois mort ?

Lorsque des interventions forestières sont nécessaires, les spécialistes veillent aujourd'hui à laisser du bois mort sur le sol. Ce bois qui se décompose lentement n'est pas du tout l'indice d'une forêt négligée, il indique au contraire une gestion qui respecte l'écosystème forestier.

- Le bois mort est vital pour de nombreux invertébrés, comme les insectes. Ces derniers servent à leur tour de nourriture à de petits animaux : crapaud, orvet, musaraignes, oiseaux, etc.
- Le bois décomposé est également indispensable à de nombreux champignons et contribue à l'équilibre du sol.
- Disposé en tas, le bois mort trouve une utilité supplémentaire en offrant un abri à de nombreux animaux : belette, lézard des murailles, couleuvre à collier, etc.

Les propriétaires de jardins peuvent donner un coup de pouce à la nature en maintenant chez eux aussi un tas de branches ou une pile de bois.

A propos

Conservation des plantes vasculaires du canton de Genève : espèces et sites prioritaires, 2011. Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève.

Nature dans le canton de Genève : bilan de 10 ans d'actions et perspectives, 2010, Etat de Genève.

Site Internet de la Direction générale de l'agriculture et de la nature : www.ge.ch/nature/reserves

Mes notes de terrain

